

## DEFAUT DES RENSEIGNEMENTS COMME CAUSE DE L'AGRESSION SURPRISE CONTRE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO<sup>1</sup> LE 08 MARS 1977

Par

**Joseph Dieudonné MASSEVO LENZO**

*Attaché de Recherche à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa*

### RÉSUMÉ

*Le renseignement, plus particulièrement le renseignement militaire, est un élément important dans l'organisation de la défense nationale d'un Etat. Pour avoir négligé le renseignement militaire, la République Démocratique du Congo fut victime d'une agression surprise des troupes venues de la République Populaire d'Angola en date du 08 mars 1977. Ce n'est qu'après avoir recueilli les renseignements sur les troupes ennemis que les éléments des forces armées de la République Démocratique du Congo ont pu les repousser quatre-vingts jours après.*

**Mots-clés :** *Armée, défense nationale, renseignements, menace, évaluation, risque, anticipation, décision, espionnage.*

### ABSTRACT

*The intelligence, more particularly the military intelligence, is an important element in the organization of the national defense of a State. For having neglected military intelligence, the Democratic Republic of Congo was the victim of a surprise aggression by troops from the People's Republic of Angola on March 8, 1977. It was only after having collected information on the enemy troops that the elements of the armed forces of the Democratic Republic of Congo were able to repel them eighty days later.*

**Keywords:** *Army, national defense, intelligence, threat, assessment, risk, anticipation, decision*

---

<sup>1</sup> La République Démocratique du Congo a depuis son indépendance le 30 juin 1960 changé plusieurs fois son nom : Le Congo, au regard du titre II point 6 de la Loi Fondamentale du 19 mai 1960 relative aux structures du Congo ; La République Démocratique du Congo, au regard du titre premier section I point 1 de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 1<sup>er</sup> août 1964 ; République du Zaïre, au regard de la Loi N° 71-006 du 29 octobre 1971 portant révision de la Constitution ; République Démocratique du Congo, au regard du chapitre 1 point 2 du Décret-loi constitutionnel n° 003 du 27 mai 1997 relatif à l'organisation et l'exercice du pouvoir en République Démocratique du Congo. On trouve respectivement ces textes dans Juricongo, *Les Constitutions de la République Démocratique du Congo. De 1908 à 2011*, Kinshasa, Edition Juricongo, 2011, collection Juridoc, pp. 18, 53, 101 et 198. Dans notre travail nous utiliserons le nom qu'elle porte actuellement de République Démocratique du Congo. Exception sera faite dans les discours directs où les anciens noms sont utilisés ou lorsque les faits étudiés sont intimement liés à ces anciens noms.

## INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo, comme tout Etat moderne, a trois missions qui sont : 1) assurer la protection des personnes et de leurs biens ; 2) garantir le bien-être individuel ; 3) garantir le bien-être collectif<sup>2</sup>. Au regard de ces missions, la République Démocratique du Congo prend et doit prendre toutes ses dispositions pour les satisfaire. Ainsi, parmi les dispositions prises ou à prendre pour assurer la protection des personnes et de leurs biens, elle s'est dotée d'une armée avec ses trois forces (aérienne, navale et terrestre). Cette précaution de disposer d'une armée pour soi est renforcée par l'anarchie dans laquelle vivent les acteurs des relations internationales.

L'« anarchie » sur la scène internationale contraint les Etats à assurer d'abord, avant de poursuivre tout autre objectif, leur sécurité. Elle les amène ensuite à ne pouvoir compter, pour assurer cette sécurité, que sur eux-mêmes (self- help)<sup>3</sup>.

Dans cette ambiance d'insécurité permanente des Etats, l'armée apparaît et se pose comme le seul et l'ultime rempart auquel il faut recourir pour sauvegarder l'essentiel, c'est-à-dire la paix, l'unité, la population, l'intégrité territoriale et l'indépendance nationale car elle (l'armée), instrument naturel de protection, est le seul outil capable de l'Etat, à même de rendre nulle toute tentative de le violer<sup>4</sup>. L'une des définitions proposées par Gérard Cornu sur l'armée, alors la première de ses définitions, rencontre parfaitement cette opinion. Pour lui, l'armée est un « service public ayant pour fonction d'assurer, au besoin par la force, (à l'extérieur) la sécurité et l'intégrité de l'Etat, à l'intérieur, en cas de nécessité, le respect de la loi et l'ordre public »<sup>5</sup>.

---

<sup>2</sup> Mvioki Babutana, *Administration et développement*, Kinshasa, 2005, inédit ; J. Mvioki Babutana, « Le rôle des organisations non-gouvernementales dans la protection des droits de l'Homme », in *Droits de l'Homme et Droit International Humanitaire. Séminaire de Formation Cinquantenaire de la DUDH. 18 novembre – 10 décembre 1998*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 1999, pp. 263-264 ; J. Mvioki Babutana, « De l'ingérence humanitaire dans le Droit International », in *Monuc magazine* n°17, 2005, p. 20.

<sup>3</sup> M.-Cl. Smouts, D. Battistella et P. Vennesson, « anarchie », in *Dictionnaire des relations internationales. Approches, Concepts, Doctrines*, Paris, Dalloz, 2003, p. 18.

<sup>4</sup> Likulia Bolongo (gén.), « Réalisations et performances des forces armées zaïroises en vingt ans de révolution » in *Mélanges pour une révolution* (sous la direction de Sakombi Inongo), Kinshasa, Editions Lokole, 1987, pp. 293, 294 et 299.

<sup>5</sup> G. Cornu, « armée », in *Vocabulaire juridique*, 8<sup>ème</sup> édition (5<sup>ème</sup> tirage), Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France, 2010, p. 71. Gérard Cornu donne trois acceptions du concept armée dont voici les deux autres : 1°) ensemble des agents encadrés, disciplinés et armés assumant cette fonction et constituant la force militaire à disposition du gouvernement ... 2°) plus spécialement, grande unité militaire formée de plusieurs corps d'armée dont chacun réunit plusieurs divisions.

L'armée se présente aussi comme une sorte de paratonnerre qui doit sécuriser tous les projets d'investissement et de développement que le pays entend initier ou favoriser<sup>6</sup>.

La République Démocratique du Congo dotée des forces armées avec une mission telle qu'elle vient d'être présentée, il est difficile de comprendre ce qui s'était passé en date du 8 au 15 mars 1977 dans les territoires de Kisenge, Kapanga, Dilolo, Kasaji, Sandoa et Mutshatsha.

Deux grands points constitueront cette réflexion. Il s'agit, d'une part, des « Faits révélateurs de l'absence de renseignement sur l'Angola dans la prise des décisions de politique extérieure de la République Démocratique du Congo » et, d'autre part, « Renseignement militaire : Un maillon important dans l'organisation de la défense nationale d'un Etat ».

## **1. FAITS RÉVÉLATEURS DE L'ABSENCE DE RENSEIGNEMENT SUR L'ANGOLA DANS LA PRISE DES DÉCISIONS DE POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

On s'attellera ici à faire un certain nombre de constats tirés du déroulement des opérations militaires de la guerre que la République Démocratique du Congo a connue en 1977. Deux éléments retiendront notre attention dans ce point ; il s'agira premièrement de la conquête des éléments de troupes d'agression venus d'Angola et deuxièmement des faiblesses du dispositif de défense congolaise dans ces zones de la République Démocratique du Congo.

### **1.1. Conquête des éléments des troupes d'agression venues d'Angola**

Des forces des ex-gendarmes katangais venues d'Angola envahissent en mars 1977 la riche province minière du Shaba (Katanga). Avec l'aide des troupes marocaines, elles seront repoussées après quatre-vingts jours pour rééditer le même exploit, avec plus de succès, en 1978, s'emparant de la ville de Kolwezi, le centre névralgique de la production du cuivre<sup>7</sup>.

Plonger la République Démocratique du Congo dans une aventure meurtrière et colorer en rouge tout ce qui était vert dans cet Etat, évidemment avec l'appui des puissances étrangères qui servaient de maîtres à penser en Afrique, étaient le dessein des mercenaires armés jusqu'aux dents et dressés comme des fauves venus d'Angola qui, le 08 mars 1977, envahirent le Sud-ouest du Shaba (Katanga). Une agression toute faite.

Concernant le déroulement des opérations proprement dites, après franchissement des cours d'eau par pirogues, l'invasion s'est faite à pied. Dans

---

<sup>6</sup> Likulia Bolongo (gén.), art. cit., p. 307.

<sup>7</sup> E. Dungia, *Mobutu et l'argent du Zaïre. Les révélations d'un diplomate ex-agent des Services Secrets*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 44.

un premier temps, les agresseurs ont réussi à fortifier certaines positions et à saturer les itinéraires. Les premiers éléments infiltrés réussirent facilement à se procurer des armes, des munitions et des véhicules<sup>8</sup>.

Nul ne doute que les agresseurs avaient à leur disposition des renseignements avant action car, avant qu'ils n'envahissent le Sud-ouest du Shaba (Katanga) leurs antennes étaient déjà sur le terrain, et il n'y avait donc plus qu'à passer à l'action<sup>9</sup>. Ainsi, seront presque simultanément envahis : Kisenge, Kapanga, Dilolo, Sandoa et Mutshastha.

### **1.1.1. Invasion de Kisenge**

Constituée d'une seule section, la petite garnison de gendarmerie de Kisenge sera attaquée à 13 heures 30 minutes, le 08 mars 1977 par des ex-gendarmes katangais en provenance d'Angola et le camp militaire, plus précisément les magasins d'armement, était la première cible. Pendant que le commandant de la section de gendarmerie de Kisenge est fait prisonnier, les autres gendarmes réussirent à se réunir à Malonga et à Divuma. Les agresseurs étaient munis de mortiers et d'armes automatiques ; leur force était estimée à une compagnie<sup>10</sup>.

Les rebelles tiraient en l'air en pénétrant dans le camp de la société minière de Kisenge Manganèse (S.M.K.), les cadres de celle-ci ainsi que toute la population furent empêchés de quitter la petite ville. La fusillade dans la petite ville de Kisenge dura près de trois heures<sup>11</sup>.

C'est le sergent Wuale Kabesha, de Divuma où il s'était réfugié, qui transmettra le message à Kolwezi<sup>12</sup>. C'est en ce moment là, et ce moment là seulement, que l'autorité à Kolwezi sera informée. Nous croyons que c'est à partir d'elle que Lubumbashi et Kinshasa seront aussi à leur tour informés. Mais nous ne savons pas le temps que chaque étape avait pris.

### **1.1.2. Invasion de Kapanga**

Kapanga connaissait aussi, le 08 mars 1977, l'invasion des mercenaires venus d'Angola au moment où ces mêmes événements se déroulaient sur Kisenge. C'est vers 14 heures 30 minutes, par le canal de la radio des missionnaires, dans la journée du 08 mars 1977, que la ville de Kolwezi sera informée. Cette fois là, c'est un médecin expatrié du nom d'Escthruh qui le fera

---

<sup>8</sup> Département de la défense nationale (état-major général des forces armées zaïroises), *Mobutu et la guerre de « quatre-vingt jours »*, Tournai, les presses de l'imprimerie Casterman, 1978, p. 83.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 85.

<sup>10</sup> *Idem*.

<sup>11</sup> *Idem*.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 86.

en signalant que des hommes venus de l'Ouest avaient investi Kapanga et saisi tous les postes de radio<sup>13</sup>.

Le chef Mwant-Yav reçut le 08 mars de Kapanga, à Kolwezi où il se trouvait depuis le 5 mars en provenance de Lubumbashi, le message suivant : « Mwant-Yav c/° Kamiji Kolwezi- stop- de Kapanga le 8 mars- stop- Yav Kakwet être malade santé critique- stop- transmettre famille patience- stop- Naweji à Kinshasa- stop et fin »<sup>14</sup>. L'auteur de l'ouvrage « Mobutu et la guerre de « quatre-vingts jours » » commente ces quelques lignes comme suit : « le message incompréhensible semblait transmettre un message codé ». Plus loin dans ce commentaire, il nous fait savoir que les agresseurs qui avaient foulé le sol de Kapanga appartenaient à la compagnie K et qu'ils devaient s'infiltrer en tenue civile. Cette infiltration s'est faite peu avant midi du 08 mars 1977 par petits groupes de manière très simple. Un groupe de sept rebelles arrivèrent à bicyclette à la mission catholique Nzita et un autre groupe de quinze utilisant le même moyen de transport, c'est-à-dire la bicyclette, atteignirent Kapanga ; alors que viendra les rejoindre à Kapanga et à Musumba le gros des envahisseurs qui attendait à la rivière Lulua à bord des camions saisis par les premiers éléments infiltrés<sup>15</sup>.

En séjour à Kolwezi, Monsieur Alemo Longwama Ataiza, commissaire de région assistant (l'équivalent de vice-gouverneur aujourd'hui) du Shaba (Katanga), transmet à Lubumbashi le 09 mars 1977 une information de Mwant-Yav selon laquelle les militaires se trouvant à Kapanga, nombreux et bien équipés, n'y faisaient rien. Il semblait même qu'ils se préparaient afin de partir pour une autre destination<sup>16</sup>.

Ce n'est que vers le 16 mars 1977 que ne seront connus, grâce à un commerçant du nom de Kashola et à la sœur religieuse Mukenge, les premiers renseignements précis sur l'ennemi. Car les deux précités seront amenés à Tshibaba après qu'ils ont été faits prisonniers à Pandamwila par les rebelles. Pour leur transport de Samabonda, le camion Magirus de Monsieur le commerçant Kashola immatriculé W5751 fut réquisitionné et mis à la disposition des troupes rebelles. L'effectif des agresseurs à Pandamwila était d'environ, d'après la sœur Mukenge et le commerçant, quatre cents hommes munis des mines et d'armement léger. Un ex-commissaire de police à Tshikapa, major Kasongo, fut le commandant, l'ex-adjutant Musasa le secondait. Ce dernier avait commandé le peloton isolé de Luiza et avait pris la fuite suite à une affaire de disparition de minutes de guerre. Le commerçant Kashola et la religieuse (la sœur Mukenge) s'enfuirent de nuit pour gagner Bangu à 4

---

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 87.

<sup>14</sup> *Idem*.

<sup>15</sup> *Idem*.

<sup>16</sup> *Ibidem*, pp. 87 et 88.

heures du matin ; et ceci, grâce à un agent de transmission des rebelles nommé Wendji<sup>17</sup>.

### **1.1.3. Invasion de Dilolo**

Le 09 mars, ce sera le tour de Dilolo où les mercenaires auront toute la situation entre leurs mains vers 11 heures après une fusillade qui a duré une heure du temps. La population surprise par des coups de feu qui étaient tirés dans la ville frontalière dû s'enfuir vers la brousse. Dans l'après midi, la situation était bien maîtrisée par les envahisseurs<sup>18</sup>.

Le jeudi 10 mars et le vendredi 11 mars 1977, la situation était calme. L'occupation de la ville de Dilolo jusque dans un rayon de dix kilomètres était réelle et effective. La population s'était réfugiée dans la brousse. A l'emplacement de l'ancien bureau de gendarmerie, écrit l'auteur de l'ouvrage « Mobutu et la guerre de "quatre-vingt jours" », le drapeau zaïrois fut descendu et remplacé par l'ancien drapeau congolais à six étoiles. Partout dans la ville, des portraits de Lumumba furent affichés. Un train bondé de militaires venus de Texeira-de-Souza, dans la nuit du 10 au 11 mars 1977, se dirigea vers Kasaji. C'est le comptable public de la sous-région du Lualaba, monsieur Mukesa Kabuya, qu'est venu ce témoignage après qu'il a parcouru lui-même, à pied, pendant 11 jours, 360 kilomètres où il réussit à rejoindre Kayembe-Mukulu. D'où, il sera conduit par les militaires des FAZ à Kamina<sup>19</sup>.

### **1.1.4. Invasion de Sandoa**

Lorsque des coups de feu éclatèrent à Sandoa le 15 mars 1977 à 5 heures du matin, la ville était déjà abandonnée à son triste sort, car quelques temps avant, l'unité venue en renfort dans ce coin prit la route de Kalakumba après avoir reçu l'ordre, de la part du commandant de quitter la petite cité. Plusieurs personnes commencèrent à évacuer Sandoa de nuit parce que la panique gagna la population. Les rebelles surgirent bondés dans quatre véhicules et convergèrent vers la Grand-Place<sup>20</sup>.

Le président de l'ANEZA de Sandoa, le commerçant Sanzi-Katanga fut jeté dans la rivière Lulua. Le commissaire de zone assistant qui essayait de s'échapper en empruntant des sentiers obscurs fut rattrapé et ramené à Sandoa<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 88.

<sup>18</sup> *Idem*.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 89.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 91.

<sup>21</sup> *Idem*.

### 1.1.5. Invasion de Mutshatsha

Après une vague tentative de réorganisation à Kakoma, suite à la chute de Kasaji, les troupes de FAZ se replièrent à Mukuleshi où le P.C. du lieutenant-colonel Monkonti fut de nouveau attaqué<sup>22</sup>.

Les envahisseurs traversèrent au moyen des pirogues la rivière après avoir contourné les positions de Mukuleshi. Les envahisseurs étaient en possession de tous les renseignements concernant Mutshatsha. Renseignements qui leur ont été communiqués par un agent de service de l'hygiène de la place, Monsieur Kaumba, quelques jours plus tôt<sup>23</sup>.

Pourquoi un Etat qui a pour sa défense les forces armées (terrestre, aérienne et navales) pouvait perdre dans une semaine cinq de ses territoires parce que envahis par les troupes d'agression venant d'un Etat voisin ?

## 1.2. Faiblesses du dispositif de défense congolaise

Il sera question, dans ce point, de présenter un certain nombre d'éléments qui démontrent l'absence de renseignements sur l'Angola dans la prise des décisions de politique extérieure de la République Démocratique du Congo.

La défense nationale est l'ensemble des moyens et organismes civils et militaires assurant la sécurité et l'intégrité matérielle du territoire national, des institutions et de la population contre les agressions de l'étranger et garantissant le respect des engagements internationaux<sup>24</sup>. La défense nationale suppose donc la connaissance préalable et précise des menaces et dangers extérieurs réels et potentiels contre l'Etat, car celle-ci permettra au décideur de prendre des décisions adéquates sur base desquelles on installera le dispositif de défense convenable.

Cependant, lorsque nous considérons l'état des lieux du dispositif de défense dans le district de Lualaba<sup>25</sup>, état des lieux qui a prévalu avant la guerre, cela saute aux yeux qu'on a passé outre la logique des fonctions managériales<sup>26</sup> de la défense nationale, car l'organisation dudit dispositif ne

---

<sup>22</sup> *Ibidem*, p. 92.

<sup>23</sup> *Idem*.

<sup>24</sup> I. Jeuge-Maynard, « Défense nationale », in *Le petit Larousse illustré 2011*, Paris, Larousse, 2010, p. 295 et P. Robert (sous la direction de), « Défense nationale », in *Le nouveau Petit Robert de langue française 2009* (texte remanié et amplifié sous la direction de Josette REY-DELOVE et Alain REY), Paris, Le Robert, 2009, p. 645.

<sup>25</sup> Lorsqu'on se réfère à la constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, en son article 2 alinéa 2, le district de Lualaba a aujourd'hui le statut de province. Elle est la province qui porte son nom.

<sup>26</sup> Kidinda Shandungo, *Principes généraux de management*, Kinshasa, Centre de Recherche de l'Université Pédagogique Nationale (CERUP), 2006, p. 38 ; S. Robins, D. DeCenzo et H. Moon, *Management. L'essentiel des concepts et pratiques*, 6<sup>ème</sup> édition, Paris, Nouveaux Horizons, 2009, p. 88 et O. Nsaman-o-Lutu (avec la collaboration de G. Atshwel-Okel), *Comprendre le*

s'est pas faite en fonction des prévisions réelles. C'est pourquoi le dispositif de défense dans le district de Lualaba au moment de l'agression d'anciens gendarmes katangais n'était que symbolique. Concrètement, les renseignements ont fait défaut, comme le signale bonnement le Ministère de la défense nationale<sup>27</sup>, parce que tous les dispositifs mis en place n'étaient fondés sur aucune réalité comme si la République Démocratique du Congo ne pouvait pas être agressée par des troupes venant d'Angola. Pour avoir le cœur net, Emmanuel Dungia<sup>28</sup> nous fait savoir comment le premier responsable du CND (Service de renseignement congolais) avait été démis de ses fonctions en 1978, parce qu'il n'a pas été en mesure de prévenir les deux invasions rebelles du Shaba. Le Général Ilunga Shamanga renforce nos convictions lorsqu'il parle de la deuxième guerre du Shaba<sup>29</sup>. L'auteur écrit : « quelques semaines après le procès dit des terroristes, la ville de Kolwezi est attaquée et occupée par les gendarmes katangais venus d'Angola. Tout le dispositif de défense mis en place au Shaba dévoile ses insuffisances. L'attaque-surprise et l'occupation de la ville de Kolwezi se font comme si les Forces Armées n'avaient pas un service de renseignement »<sup>30</sup>.

Dans les différents territoires du district de Lualaba, c'est-à-dire Dilolo, Kapanga, Kasaji, Kisenge, Sandoa, on ne trouvait que çà et là des unités de gendarmerie territoriale à effectifs réduits réparties respectivement de la manière suivante : soixante-seize gendarmes, trente et un gendarmes, un peloton, une section détachée et une vingtaine de gendarmes<sup>31</sup>. Concernant le cas précis de Kapanga, le peloton de gendarmerie basé dans ce lieu ne se résumait qu'à trente et un gendarmes ne disposant que de 1952 cartouches pour treize Mauser 32 ; 980 cartouches pour onze FAL sans chargeurs et deux AFN comme moyens de forces de sécurité<sup>32</sup>.

C'est seulement à plusieurs centaines de kilomètres de là, à Kibembe, où campaient les premiers éléments de la force terrestre, garnison du deuxième bataillon de parachutistes et les éléments du troisième bataillon commando qu'on trouvait à Kamina. Ces deux unités, d'une valeur opérationnelle négligeable, étaient, par rapport à ce qui était prévu aux tableaux

---

*Management. Culture, Principes, Outils et Contingences*, Kinshasa, Editions CAPM (Chaire d'Administration Publique et Management, 2007, pp. 99 à 101.

<sup>27</sup> Département de la défense nationale (état-major général des Forces Armées Zaïroises), *op.cit.*, p. 108.

<sup>28</sup> E. Dungia, *op. cit.*, p. 96.

<sup>29</sup> La deuxième guerre du Shaba est en dehors de la délimitation temporelle de notre sujet, cependant s'y référer a ce niveau demeure important.

<sup>30</sup> Ilunga Shamanga (gén.), *La chute de Mobutu et l'effondrement de son armée*, s.l.e., 1998, p. 33.

<sup>31</sup> Département de la défense nationale (état-major général des forces armées zaïroises), *op.cit.*, p.95.

<sup>32</sup> *Ibidem*, p. 208.



d'organisation, à moins de 35% d'effectifs<sup>33</sup>. On ne trouvait que la compagnie mobile du camp de Dilala à Kolwezi, siège de l'état-major du bataillon territorial de gendarmerie, et de petites sections territoriales étaient implantées dans les différentes communes. La deuxième compagnie mobile était abritée à Nzilo I tandis qu'à Mukala (Nzilo III) était implantée une section territoriale<sup>34</sup>.

Le département (ministère) de la défense nationale concluant partiellement ceci : « c'était donc avec ces moyens sommaires que les Forces Armées Zaïroises devaient faire face aux envahisseurs pendant les premiers jours sur un front de 500 kilomètres s'étendant de Luashi à Kapanga en passant par Dilolo »<sup>35</sup>.

Nous donnons un autre élément qui met en exergue la faiblesse du dispositif de défense suite au défaut de renseignement. Il s'agit de la suite des directives générales sur l'organisation de la force terrestre<sup>36</sup> reçues par le capitaine général des Forces Armées Zaïroises (FAZ) en date du 10 juillet 1973, que nous associons à la loi n°76-003 du 2 mars 1976 portant organisation du commandement des Forces Armées Zaïroises et précisant les objectifs à atteindre ainsi que les modalités d'exécution. Les brigades de la division Kamanyola fourniraient, d'après ces directives, les noyaux pour la consultation des divisions à implanter dans les zones de défense. Une brigade devrait être implantée dans les meilleurs délais à Kamina et une autre à Kolwezi. Celle-ci devant disposer de trois bataillons d'infanterie à implanter à Dilolo, Kolwezi (siège de l'état-major de la brigade) et Lubumbashi. Ce qui vient d'être écrit devrait être précisé par une directive départementale portant mesures préliminaires et urgentes à prendre en matière de défense<sup>37</sup>. Cependant, l'auteur de l'ouvrage « Mobutu et la guerre de quatre-vingts jours » nous fait une bonne évaluation ou mieux un bon pronostic de ces événements dans le cas où ces directives seraient exécutées. Nous pouvons par sa plume lire : « l'exécution prompte de ces directives aurait permis au Zaïre d'éviter les événements du mois de mars 1977 au Shaba, ou du moins d'en atténuer les méfaits. Il est évident que la réalisation initiale aurait été prompte et mieux ordonnée »<sup>38</sup>. Voilà qui confirme une fois de plus et brutalement l'état négligeable du dispositif de défense congolaise au moment de l'agression. Ce qui est sûr, le facteur motivationnel a fait défaut pour accélérer la mise en œuvre d'un dispositif de défense qui serait adéquate. Ce facteur motivationnel est le renseignement entre les mains du décideur.

---

<sup>33</sup> *Ibidem*, p. 95.

<sup>34</sup> *Ibidem*, pp. 95 et 96.

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 96.

<sup>36</sup> Directives générales n°1030/00277/DG-DDN cité par le département de la défense nationale (état-major général des forces armées zaïroises), *op.cit.*, p. 97.

<sup>37</sup> DD/PERMANENTE n°1030/1033/DG-DDN 3 du 11 octobre 1976 cité par le département de la défense nationale (état-major général des forces armées zaïroises), *loc.cit.*, p. 97.

<sup>38</sup> *Idem*.

L'absence de renseignements sur la République Populaire d'Angola, est dû au fait que la République Démocratique du Congo avait trouvé en son voisin un partenaire plein d'angélisme sur qui il ne fallait même pas concevoir un programme d'espionnage et surtout ne pas douter aucun instant de sa sincérité avec comme conséquence normale ne pas installer les troupes combattantes à ses frontières. C'est là notre compréhension de ce petit texte : « Suite aux entretiens de Brazzaville entre le président Mobutu Sese Seko et le président Neto, entretiens qui consacraient leur forte détermination pour le respect mutuel de l'inviolabilité des frontières, il était logique que le chef de l'Etat zaïrois continuât à manipuler sa bonne foi en n'implantant pas d'unités combattantes aux limites des deux pays »<sup>39</sup>. Ceci est quand même curieux lorsqu'on veut s'engager dans les relations interétatiques responsables. C'est pourquoi, nous ne trouvons pas étonnant que les Forces Armées Zaïroises aient été surprises par la soudaineté de l'agression dans une zone considérée comme démilitarisée par les autorités congolaises<sup>40</sup>. On comprend aussi pourquoi l'agression avait pris le peloton territorial de gendarmerie de Kapanga complètement au dépourvu. Alors que les Etats de la vieille démocratie, qui nous servent d'exemple et de référence dans la gestion de l'Etat moderne, ne s'arrêtent pas seulement à espionner leurs ennemis<sup>41</sup>, mais le font aussi contre leurs alliés ou amis. A titre illustratif, Olivier Forcade renseigne sur ce sujet de la manière suivante : « Les Etats-Unis poursuivent, *via* la National Security Agency (NSA), une politique d'écoute qui frappe des pays amis, au risque assumé de l'indistinction entre alliés et ennemis, tant dans l'ordre des affaires de sécurité *lato sensu* que dans celles économiques. Ils ne sont certes pas les seuls »<sup>42</sup>. Pour être plus concret, Olivier Forcade nous fait comprendre que la NSA perçait, déjà en octobre 2013, les données du téléphone de la chancelière allemande<sup>43</sup>.

Pourquoi nous disons que le renseignement aller empêcher l'installation de ce faible dispositif de défense de la République Démocratique du Congo ? Le texte qui suit nous le fera comprendre.

---

<sup>39</sup> Département de la défense nationale (état-major général des forces armées zaïroises), *loc.cit.*, p. 95.

<sup>40</sup> *Idem.*

<sup>41</sup> Le plus grand échange d'espions de la guerre froide qui avait eu lieu le 11 juin 1985 à 12 h sur le pont Glienicke, à Potsdam, vingt-cinq agents de la CIA contre quatre espions du KGB, confirme notre allégation. In <https://www.slate.fr/story/102861/11-juin-1985-echange-espions-guerre-froide> (consulté le 14 décembre 2020 à 09 : 54).

<sup>42</sup> O. Forcade, « Renseignement et relations internationales en 2015 », in *Annuaire français de relations internationales*, 2016, Volume XVII, p. 132. Nous avons dans l'intitulé époque contemporaine, qu'on retrouve dans le point périodisation de l'histoire de renseignement un autre exemple.

<sup>43</sup> *Idem.*

## 2. RENSEIGNEMENT MILITAIRE : UN MAILLON IMPORTANT DANS L'ORGANISATION DE LA DÉFENSE NATIONALE D'UN ETAT

L'évaluation des menaces et des risques, qui a toujours été le meilleur préalable à la maîtrise d'une situation qui voudrait s'imposer au détriment des intérêts de la société, est d'autant plus nécessaire que la prévention est une idée maîtresse, tant de la politique de défense<sup>44</sup> que des autres politiques de la société. La compétition économique, la recherche du profit et la maîtrise de l'information traduisant une évolution sensible de la société font ainsi de l'ignorance un grand danger pour la sécurité et le développement économique des nations<sup>45</sup>.

C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, les missions assignées aux décideurs et opérateurs dans n'importe quel domaine leur imposent, dès leur accession aux affaires, de disposer de la parfaite intelligence de leur environnement de travail et de leur espace d'action. Pour cela, le renseignement, seul, leur offre un balcon exceptionnel sur le monde tant pour l'observation et la localisation que pour l'analyse. Il leur permet de répondre aux attentes liées à leurs charges et fonctions en permanence, en fournissant, dans les délais les plus courts, les informations détaillées et utiles demandées et en tout lieu.

Il ressort de ce qui précède que la connaissance et l'anticipation sont essentielles pour la capacité d'action et la crédibilité internationale d'un acteur des relations internationales. Le renseignement est nécessaire à l'aide à la décision pour l'anticipation et l'appréciation des risques, crises et conflits internationaux<sup>46</sup>. Il est dans les relations internationales une priorité stratégique parmi les plus hautes parce que l'identification même des menaces, qui réduit d'une certaine façon l'incertitude du monde, est devenue cruciale.

Alexandre Le Comte de Marenches, soucieux de montrer la place qu'occupe le renseignement dans la vie des décideurs fait une analogie avec l'aviation et les conséquences qui peuvent surgir dans ce domaine suite à une moindre négligence. Il écrit, premièrement, « Le renseignement correspond à plusieurs cadrans d'un avion. Dans le cockpit, le décideur, c'est le pilote, le chef de l'Etat. Il ne peut se passer de ces précieuses indications. S'il a de mauvais services, tenus par des amateurs, des imbéciles ou des incompetents, voire pire, cela

---

<sup>44</sup> J.-L. Saillard (Lt-col.), « Prévenir, c'est déjà défendre : l'évaluation des menaces et des risques » in *armées aujourd'hui (le renseignement et l'armée de l'air)*, n° 211, Paris, juin 1996, p. 52.

<sup>45</sup> M. Bronchier (commandant), « L'avenir de l'infosphère : un développement annoncé par l'informatique et l'image » *op.cit.*, p. 54.

<sup>46</sup> Edwards et Sharkansky nous donnent dans leur ouvrage une bonne illustration de la prise en compte du renseignement dans la prise des décisions [G. C. Edwards III et I. Sharkansky, *Les politiques publiques. Elaboration et mise en œuvre*, Paris, les éditions d'organisation, 1981, Collection Tendances Actuelles, pp. 73-131.]

rejaillira sur lui. Sa position internationale s'affaiblira, c'est évident. Il lui manquera les éléments qui mènent à la décision »<sup>47</sup>. Il soutient, deuxièmement, que « le monde est ainsi fait qu'ordinairement, le Président vole dans des conditions difficiles. Souvent, il fait du pilotage sans visibilité. S'il n'a pas, à ce moment-là, des instruments genre altimètre, radar, pour savoir ce qui l'attend, on court à la catastrophe. A aucun moment de l'histoire, aucun pays digne de ce nom ne s'est passé de service du renseignement. Comme disait Sun Tzu : « Le renseignement est le prélude à la victoire »<sup>48</sup>.

Ainsi, nous aborderons dans ce point, premièrement, ce qui est important à connaître sur le renseignement et, deuxièmement, la contribution du renseignement dans les préparatifs de la contre-offensive des forces congolaises (zaïroises) contre des éléments des troupes d'agression venues d'Angola.

## **2.1. Ce qui est important à connaître sur le renseignement**

Trois points nous aideront à connaître le renseignement comme nous le traitons dans les limites de cette étude. Nous débuterons ce point par la définition du concept renseignement, ensuite nous examinerons le renseignement militaire comme une spécificité et une spécialité dans le renseignement, et enfin, nous appréhenderons quelques renseignements particuliers ayant des liens intimes avec le renseignement militaire.

### **2.1.1. Définition du concept renseignement**

Information estimée pour sa valeur et sa pertinence, le renseignement se définit ainsi par opposition à la donnée (qui se réfère à la précision de l'information), ou d'un fait (constatation objective). Généralement dans la langue de tous les jours, la littérature de fiction et pour les non-spécialistes, le terme usuel d' « espionnage » est souvent utilisé pour désigner ces activités en les définissant de manière imaginaire, dépréciative ou réductrice sous le seul angle de la collecte clandestine d'informations secrètes ou privées<sup>49</sup>.

Le petit Larousse illustré 2011 nous donne une définition simple mais claire de ce concept. Pour lui, le renseignement signifie primo, une indication, information, éclaircissement donnés et servant à faire connaître quelqu'un ou quelque chose ; secundo, des connaissances de tous ordres sur un adversaire potentiel, utiles aux pouvoirs publics et au commandement militaire<sup>50</sup>. Le

---

<sup>47</sup> Ch. Ockrent et A. de Marenches, *Dans le secret des princes*, Paris, Editions Stock, 1986, p. 129.

<sup>48</sup> *Idem*.

<sup>49</sup> Voir par exemple [G. Arboit](#) et [M. Mathien](#), « Médias et exploitation politique des services de renseignement », in *Annuaire Français de Relations Internationales* (AFRI), éd. Bruylant, Bruxelles, 2005, p. 955-967, [en ligne]. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Renseignement> (page consultée le 05 septembre 2016).

<sup>50</sup> I. Jeuge-Maynard, « Renseignement », *op.cit.*, p. 876.

nouveau petit Robert 2009, pour sa part, entend par renseignement, premièrement, ce par quoi on fait connaître quelque chose à quelqu'un (exposé, relation, document<sup>51</sup>) ; la chose, le fait que l'on porte à la connaissance de quelqu'un (avis, éclaircissement, indication, information et lumière) ; deuxièmement, il est l'information concernant l'ennemi, et tout ce qui met en danger l'ordre public, la sécurité, recherche de telles informations<sup>52</sup>.

Jacques Baud, dans son ouvrage encyclopédie du renseignement et des services secrets, nous enrichit encore davantage dans l'appréhension de ce concept. Pour lui, le renseignement peut être saisi comme matière ou activité. Comme matière, le renseignement est une « information<sup>53</sup> évaluée et exploitée ayant passé le cycle du renseignement et prête à être livrée à un client<sup>54</sup> »<sup>55</sup> que nous appelons volontiers consommateur. Ainsi défini il correspond en allemand, anglais, italien et russe respectivement à *Erkenntnis*, *intelligence* ou *finished intelligence*, *informazioni* et *material' dobytyy razvedkoy*<sup>56</sup>. Comme activité, le renseignement est un « ensemble des activités visant à rechercher et exploiter des informations au profit d'un Etat et de ses forces armées. Il est exécuté au niveau stratégique, opératif et tactique, dans les domaines les plus variés »<sup>57</sup>. Cette façon de définir ce concept se retrouve aussi chez Georges Himelfard qui souligne que le *renseignement* consiste, au sens militaire du terme, en la collecte

---

<sup>51</sup> Un document, pour Claire Guinchat et Michel Menou, « est un objet qui fournit un renseignement ou une information. C'est le support matériel du savoir et la mémoire de l'humanité ». Les deux auteurs poursuivent avec ces commentaires : « Il est certes possible, et nécessaire, de trouver des informations auprès d'autres sources, par exemple en demandant un renseignement à une personne ou à un organisme, en participant à une réunion ou à une conférence, en visitant une exposition, en suivant une émission de radio ou de télévision. Mais ces sources ont-elles-mêmes, pour une bonne part, réuni les informations à travers des documents » [Cl. Guinchat et M. Menou, *Sciences et techniques de l'information et de la documentation. Introduction générale*, deuxième édition (revue et augmentée par M.-Fr. Blanquet), Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1990, p. 39.]

<sup>52</sup> P. Robert, « Renseignement », *op.cit.*, p. 2193.

<sup>53</sup> « (alld : *Nachrichten*, *Information*) Matériel non-évalué et non-exploité présentant un intérêt pour un service de renseignements. Elle peut se présenter sous forme de photographies, films, dessins, textes, messages sonores ou vidéo. Elle est également appelée *renseignement brut* (angl. : *raw intelligence*).

Dans certains cas, si l'information est évaluée A1 (voir évaluation) ou si le temps presse, une information peut être traitée comme un renseignement. Dans ce dernier cas, cependant, il serait souhaitable qu'elle porte la mention « INFORMATION NON-EXPLOITEE » afin que le client puisse l'utiliser avec la réserve nécessaire. J. Baud, « information », *Encyclopédie du renseignement et des services secrets*, Panazol, Lavauzelle, 2002, pp. 374-375.

<sup>54</sup> « Récipiendaire d'un renseignement. Le renseignement doit lui être adapté en qualité comme en quantité afin qu'il dispose d'un renseignement pleinement utilisable ». J. Baud, « client », *op.cit.*, p. 144.

<sup>55</sup> J. Baud, « Renseignement », *op.cit.*, p. 558.

<sup>56</sup> *Idem.*

<sup>57</sup> *Idem.*

et l'exploitation d'informations relatives à toute menace contre la sécurité d'un pays<sup>58</sup>. Sous cette appréhension, il n'a de correspondant qu'en anglais et en russe qui sont successivement *intelligence* et *razvedka*<sup>59</sup>.

Ainsi entendu, nous devons connaître le renseignement militaire qui est une des spécialisations dans le renseignement.

### 2.1.2. Renseignement militaire : Une spécificité et une spécialité

Military intelligence pour ceux qui parlent anglais ou *voyennaya razvedka* pour les russes. Le renseignement militaire est celui qui se concentre sur le recueil, l'analyse et la diffusion d'informations, sur l'activité adverse, ses moyens de défense, ses méthodes, le terrain, et tout domaine pouvant présenter un intérêt militaire. En temps de paix comme dans un conflit, les activités de renseignements sont conduites à tous les niveaux, tactiques, opératifs et stratégiques<sup>60</sup>.

La plupart des forces armées maintiennent des services de renseignements militaires avec des unités spécialisées pour recueillir l'information de manières spécifiques. A chaque échelon, elles ont aussi typiquement du personnel jusqu'au niveau des bataillons. Les soldats enrôlés affectés au renseignement militaire et les officiers de renseignement militaire peuvent être choisis pour leurs capacités et aptitudes particulières (capacités d'analyse et linguistique en particulier). Dans ces disciplines, ils reçoivent habituellement une instruction formelle<sup>61</sup>.

Le renseignement de défense, qui est fréquemment considéré comme un élément du renseignement stratégique, et le renseignement opérationnel sont les subdivisions du renseignement militaire.

Le renseignement militaire est un ensemble des renseignements touchant les forces armées. Il comprend l'organisation, les ordres de bataille (OB), l'équipement et les armements, la stratégie et l'art opératif, la tactique, la logistique, l'instruction et le potentiel<sup>62</sup>.

Par organisation, on doit sous-entendre les trois réalités suivantes : l'organisation théorique des états-majors et des troupes, les effectifs théoriques et les dotations en équipements. Les ordres de bataille (OB) par contre renferment l'organisation opérationnelle des forces armées pour le combat, les effectifs et le nombre des matériels effectivement disponibles ainsi que

---

<sup>58</sup> G. Himelfarb, « renseignement », *Le vocabulaire de la guerre et de la paix*, s.l., Editions Belin, 2004, Collection Le français retrouvé, p. 234.

<sup>59</sup> J. Baud, « Renseignement », *loc.cit.*, p. 558.

<sup>60</sup> « Renseignement » in [en ligne] <https://fr.wikipedia.org/wiki/Renseignement> (page consultée le 05 septembre 2016).

<sup>61</sup> *Idem.*

<sup>62</sup> J. Baud, « Renseignement militaire », *op.cit.*, pp. 571-572.

l'articulation de combat et le degré de préparation. A côté de ce qui précède, nous avons l'équipement et les armements qui reproduisent les caractéristiques et les performances, l'analyse qualitative et la vulnérabilité et les points faibles. La stratégie et l'art opératif déterminent les objectifs stratégiques possibles, le concept des opérations stratégiques, la doctrine militaire et l'influence de la géographie, de la politique, de l'histoire, de l'économie, etc. La tactique rassemble pour son effectivité l'engagement des armes et les matériels, l'engagement des différents services, les objectifs tactiques, les opérations spéciales et la technique de combat. Enfin, par potentiel, on scrute la production de matériel militaire, la capacité de mener des conflits de longue durée et le renouvellement du personnel et des matériels.

#### *2.1.2.1. Renseignements de défense*

Généralement effectué par une agence distincte et parfois intégré aux renseignements stratégiques, le renseignement de défense fait partie du renseignement militaire ayant pour objet l'évaluation des potentiels militaires étrangers. L'étude des structures, doctrines, matériels et processus de conduite ainsi que l'état d'instruction des forces et leur degré de préparation sont ses préoccupations<sup>63</sup>.

#### *2.1.2.2. Renseignements opérationnels*

Le renseignement opérationnel, traduit en anglais par combat intelligence et en russe par boevaya razvedka, s'appréhende à trois niveaux. Premièrement, dans la conception américaine, que nous tirons du « Dictionary of Military Terms, Joint Chiefs of Staff, il est « la connaissance de l'ennemi, de la météo, de la géographie requise par un commandant pour planifier et conduire des actions de combat »<sup>64</sup>. Deuxièmement, il est un « élément du renseignement tactique, qui comprend essentiellement les informations liées à la situation tactique »<sup>65</sup>. Troisièmement, il est enfin le « renseignement nécessaire à l'accomplissement d'une mission ou d'une tâche »<sup>66</sup>.

La notion de renseignement au combat est liée à la notion de zone d'influence et zone d'intérêt, qui permettent de définir les priorités en matière de recherche de renseignements et pour la transmission de ces derniers<sup>67</sup>. Plus le niveau est bas, plus les détails d'acquisition, en général, imposent un renseignement en temps réel. Il en résulte que l'exploitation des informations doit être rapide. Le commandant devra souvent utiliser des informations de combat non évaluées<sup>68</sup>.

---

<sup>63</sup> J. Baud, « Renseignement de défense », *op.cit.*, p. 559.

<sup>64</sup> J. Baud, « renseignement opérationnel », *op.cit.*, p. 574.

<sup>65</sup> *Idem*.

<sup>66</sup> *Ibidem*, p. 574.

<sup>67</sup> *Ibidem*, p. 574.

<sup>68</sup> *Ibidem*, pp. 574-575.

### **2.1.3. Appréhension de quelques renseignements particuliers ayant des liens intimes avec le renseignement militaire**

Les renseignements particuliers ayant des liens intimes avec le renseignement militaire sont regroupés en deux catégories, d'une part, par rapport au degré d'intérêt du renseignement et, d'autre part, par rapport à la forme du renseignement.

#### **2.1.3.1. Par rapport au degré d'intérêt du renseignement**

Selon que les renseignements préparent une action ou pas, nous avons les renseignements stratégiques et les renseignements avant action ou renseignements tactiques. Il est relativement simple de distinguer le renseignement stratégique du renseignement tactique, correspondant aux définitions généralement admises<sup>69</sup>.

##### **2.1.3.1.1. Renseignement de base**

Le renseignement de base est synonyme de la documentation de base ou générale. C'est pour cette raison qu'il est identifié en anglais par le nom de « basic intelligence » et en russe par « osnoviye dannye ». Ce renseignement de base signifie le « matériel de référence à caractère factuel d'origine encyclopédique et concernant les structures politiques et militaires, l'économie, la géographie, la démographie, les ressources, les capacités et vulnérabilités des étrangers »<sup>70</sup>.

##### **2.1.3.1.2. Renseignements tactiques**

Symbolisé par TACINTEL qui signifie en anglais tactical intelligence, le renseignement tactique est l'« ensemble des renseignements permettant à un commandant de planifier et de conduire des actions de combat. Il comprend des renseignements sur la situation et des renseignements de base sur l'adversaire »<sup>71</sup>. Autrement dit, il « doit pouvoir être exploité immédiatement pour des opérations ponctuelles dans des situations et des lieux précis, comme c'est le cas pour le commandant d'un régiment ou d'une compagnie, qui a besoin d'une information ciblée sur l'unité ennemie, postée juste de l'autre côté de la frontière », écrit Brewster C. Denny<sup>72</sup>. Les renseignements tactiques sont les renseignements de détail, les résultats des recherches aux fins d'action (R.F.A.). Dans une certaine mesure, on l'assimile au renseignement opérationnel.

---

<sup>69</sup> B. C. Denny, *La politique étrangère américaine ou l'obligation de cohérence*, Paris, Economica, 1988, p. 94.

<sup>70</sup> J. Baud, « renseignement de base », *loc.cit.*, p. 559.

<sup>71</sup> J. Baud, « renseignement tactique », *op.cit.*, p. 576.

<sup>72</sup> B. C. Denny, *loc.cit.*, p. 94.



### 2.1.3.1.3. Renseignement stratégique

Traduit en anglais par strategic intelligence, le renseignement stratégique est celui qui a pour objet la détermination des orientations stratégiques d'un pays. Il est donc « nécessaire à la planification et à l'orientation d'ensemble ainsi qu'à la prise de décision », souligne Brewster C. Denny<sup>73</sup>. Les renseignements stratégiques sont des renseignements globaux. Ainsi, le renseignement de défense, le renseignement économique, le renseignement géographique, le renseignement technologique et le renseignement biographique sont les composantes essentielles du renseignement stratégique.

Pour une maîtrise sans confusion possible de ce concept, connu sous le nom de strategitcheskaya razvedka dans l'ex Union des Républiques Socialistes Soviétiques, le texte de Voyennyj Entsiklopeditcheskyy Slovar, publié aux éditions Voyenizdat en 1986 à Moscou, nous apprend à la page 616 que le renseignement stratégique « est organisé par les plus hautes instances de la conduite militaire et est mené en permanence, afin d'observer les effectifs, l'état et le déploiement des forces armées de l'adversaire sur les différents théâtres d'opérations afin de se représenter le caractère et les méthodes de la conduite de la guerre de l'adversaire, ses planifications de guerre, son potentiel économique de guerre, l'état et les perspectives de l'armement et de la technique militaire, en particulier les moyens de destruction de masse, les mesures pour la préparation à la guerre, la préparation du Théâtre d'Opérations, etc. »<sup>74</sup>. Ce texte poursuit que « les efforts principaux sont concentrés sur la découverte à temps des groupements d'armes nucléaires stratégiques de l'adversaire et l'identification de leur degré de préparation pour l'exécution de frappe nucléaires, ainsi que les débuts des préparatifs pour une attaque nucléaire »<sup>75</sup>.

### 2.1.3.2. Par rapport à la forme du renseignement

Toutes les activités de renseignements ne sont pas identiques. La finalité du renseignement est d'éclairer la décision, et celle-ci peut porter sur des événements passés, permanents (ou de routine) ou futurs<sup>76</sup>.

Pour définir les orientations stratégiques d'un service, la compréhension de ces trois formes de renseignements est essentielle. Elle est notamment essentielle pour la mise en place de services de renseignements, qu'ils soient privés ou publics, car il en découle les capacités du service et le profil des agents de renseignements recherchés<sup>77</sup>.

---

<sup>73</sup> *Idem.*

<sup>74</sup> J. Baud, « renseignement stratégique », *loc.cit.*, p. 576.

<sup>75</sup> *Idem.*

<sup>76</sup> J. Baud, « formes de renseignement », *op.cit.*, pp. 567-568.

<sup>77</sup> *Ibidem*, p. 568.

### 2.1.3.2.1. Renseignements d'investigation

On parle de renseignement d'investigation lorsqu'il s'agit d'événements passés. Il consiste alors, pour les techniciens de renseignements, de rassembler des informations permettant d'expliquer un événement passé. Cette forme de renseignements exige des moyens de collecte importants et un grand soin du détail<sup>78</sup>.

### 2.1.3.2.2. Renseignements de documentation

On parle de renseignement de documentation lorsqu'il s'agit d'événements permanents. Comme pour le renseignement d'investigation, il consiste pour les techniciens de renseignements de rassembler des renseignements de base pour constituer une documentation. Celle-ci doit permettre d'appuyer les décisions routinières, et doit aussi être suffisamment riche pour diminuer les besoins en renseignements en cas de crise. Les organes d'analyse sont essentiellement touchés par cette forme de renseignement qui exige une vision large des problèmes et une grande systématique<sup>79</sup>.

### 2.1.3.2.3. Renseignements d'anticipation

Lorsqu'il s'agit d'événements futurs, on parle de renseignement d'anticipation. C'est la plus complexe, la plus exigeante et la plus risquée de toutes les formes de renseignement. Elle doit permettre de prendre des décisions portant sur des événements futurs. Cette forme de renseignement exige en premier lieu des facultés d'abstraction et des capacités analytiques. Pour ce type de renseignement, le personnel nécessaire est généralement difficile à trouver, et les services ont des réticences à s'impliquer dans ce domaine<sup>80</sup>. Les services de renseignements américains ne ménagent aucun effort pour produire le renseignement d'anticipation. La CIA, produit régulièrement ce genre de renseignement qu'elle intitule « Le rapport de la CIA ». A titre illustratif, prenons celui intitulé « Le Rapport de la CIA. Comment sera le monde en 2020 ? ». Ce rapport a été produit en 2005<sup>81</sup>. En décembre 2012, les experts d'une branche publique de la CIA, le National Intelligence Council, ont tablé dans leur Rapport quinquennal stratégique « Global Trends 2030 » sur quatre constantes qui doivent façonner le système

---

<sup>78</sup> J. Baud, « renseignement d'investigation », *op.cit.*, p. 567.

<sup>79</sup> J. Baud, « renseignement de documentation », *loc.cit.*, p. 567. Qu'est ce que la documentation ? « La documentation peut-être définie comme l'ensemble des activités qui tendent à rechercher, à rassembler et à diffuser les données intellectuelles nécessaires au personnel d'une organisation pour l'exercice de ses fonctions. Elle est indispensable à l'exécution de toutes les tâches administratives », écrit Bernard Gournay [B. Gournay, *L'Administration*, quatrième édition, Paris, Presses Universitaires de France, 1972, Collection Que sais-je ? p. 41].

<sup>80</sup> J. Baud, « renseignement d'anticipation », *op.cit.*, pp. 567-568.

<sup>81</sup> Al. Alder (présenté par), *Le Rapport de la CIA. Comment sera le monde en 2020 ?*, Paris, s.e., 2005, p. 269.

international d'ici 2030. Des variables-clés, telles que l'économie et la gouvernance mondiale, les conflits armés, la technologie et, de façon décisive - point de vue américain oblige -, le rôle des Etats-Unis affectent l'impact de l'une ou l'autre de ces constantes<sup>82</sup>.

## **2.2. La contribution du renseignement dans les préparatifs de la contre-offensive des forces congolaises contre des éléments des troupes d'agression venues d'Angola**

Le Shaba fut attaqué au moment où, à Gbadolite, le Président-Fondateur du MPR venait de déclarer terminée la réunion du bureau politique. Alors que le général Bumba Moaso Djogi, capitaine général des Forces Armées Zaïroises, qui se trouvait en congé de quelques jours à Bumba, fut informé de la situation<sup>83</sup>, les colonels brevetés d'état-major Mampa Ngankwe Salamayi et Eluki Monga Aundu, respectivement chef d'état-major de la force terrestre et chef d'état-major particulier du chef de l'Etat, seront dépêchés par ce dernier sur le lieu ; le premier comme commandant des opérations et le second pour assurer la liaison. Ils arrivèrent à Kolwezi le 09 mars 1977 où ils furent rejoints le 11 mars 1977 par le capitaine général des Forces Armées Zaïroises, le général Bumba Moaso Djogi<sup>84</sup>. Le Président-Fondateur, commandant suprême de Forces Armées Zaïroises, réunit les chefs d'état-major dès son retour à Kinshasa le 10 mars pour examiner la situation créée dans le Sud-ouest du Shaba (Katanga)<sup>85</sup>. Il signe, le 12 mars 1977, une ordonnance instituant un conseil de guerre opérationnel pour la sous région de Lualaba et le siège ordinaire de ce conseil est institué au quartier général opérationnel<sup>86</sup>. Il réunira de nouveau les chefs d'état-major des Forces le 13 mars 1977 à 13 heures pour examiner la situation qui prévaut dans le Sud-est du pays<sup>87</sup>. Ils seront rejoints à 11 heures et prendront part aux délibérations qui se poursuivaient à huis clos, le Vice-Président du conseil exécutif chargé des affaires étrangères et les principaux responsables des services de renseignements<sup>88</sup>.

A Kolwezi, la situation exacte de l'ennemi pendant ce temps n'était pas connue et surtout que les moyens de transmissions faisaient cruellement défaut. La ligne téléphonique de la Société Nationale de Chemin de fer Zaïrois (SNCZ) était utilisée aussi bien par les troupes ennemies que par les troupes

---

<sup>82</sup> A. Gazano, *L'essentiel des Relations internationales*, 8<sup>e</sup> édition, Issy-les-Moulineaux, Gualino éditeur/Lextenso éditions, 2015, Collection Les carrés, p. 146.

<sup>83</sup> Département de la défense nationale (état-major général des forces armées zaïroises), *op.cit.*, p.109.

<sup>84</sup> *Idem.*

<sup>85</sup> *Idem.*

<sup>86</sup> *Idem.*

<sup>87</sup> *Idem.*

<sup>88</sup> *Idem.*

amies et en pareil cas la discrétion ne peut être que nulle<sup>89</sup>. Ce n'est que le mercredi 23 mars 1977 que « l'estimation générale de la menace était faite, les forces existantes et leurs caractéristiques examinées, et les mesures à prendre devraient l'être immédiatement »<sup>90</sup>.

Le 29 mars 1977, l'installation à Kolwezi du réseau radio Motorola de la Présidence, que le Président-Fondateur fit démonter à Kinshasa, par le colonel Mika Mpere fut d'une utilité inappréciable ; et avec les principaux subordonnés, les liaisons radio minimum furent établies. Pour percer le mystère « ennemi », des agents de renseignements furent injectés à pied et à bicyclette dans les lignes ennemies. Les missions des liaisons et de reconnaissances se multiplièrent. Dorénavant, les hélicoptères de la FAZA, jadis immobilisés au sol, étaient utilisés au maximum. Si la méconnaissance de l'ennemi dans les premiers jours et l'absence d'unités opérationnelles peuvent expliquer l'hésitation ou la complicité des chefs, qui provenait de ce qu'ils ignoraient ou feignaient d'ignorer, sur quoi ils devaient décider, ce n'était le cas pour les gendarmes katangais. Il fallait donc agir avec célérité et sauver ce que la République Démocratique du Congo avait de plus cher, son intégrité territoriale qui était menacée<sup>91</sup>.

Le plan de la contre-offensive décisive fut arrêté dans la nuit du 09 au 10 avril 1977, nuit au cours de laquelle eut lieu le rapport du général Singa. L'auteur du livre *Mobutu et la guerre de "quatre-vingts jours"* écrit : « les autres sous secteurs savaient ce qu'il y avait lieu de faire et il s'agissait, surtout, de la manœuvre de l'effort principal sur l'axe Kolwezi-Dilolo »<sup>92</sup>. Un groupement de reconquête était constitué et il fallait engager initialement les troupes sur deux fronts, le front Ikuku et le front Mukobo. Dans le déroulement des opérations, quatre phases avec un nombre inégalement réparti d'objectifs (44) étaient prévues. Première phase : objectifs 1, 2, 3, 4, 5 ; Phase 2 : objectifs 21, 22, 23 ; Phase 3 : objectifs 31, 32, 32 bis, 33, 33 bis, 34, 34 bis, 35, 35 bis, 36 ; Phase 4 : objectifs 41, 42, 43, 44<sup>93</sup>.

Le Front Mukobo devait, conformément au plan prévu, passer en offensive le 13 avril 1977. Le retard d'une journée pour ouvrir le feu de la contre-offensive aurait suffi pour que tous les espoirs du front Mukobo s'écroulassent, car l'ennemi était à douze kilomètres de Nasondoye suite à une progression nocturne alors que pour le commandement des troupes congolaises (zaïroises), il était supposé être à Sakalezi, signe d'absence de renseignement. La force exacte de l'ennemi commençait à être connue et ses intentions comprises peu à

---

<sup>89</sup> *Ibidem*, pp. 109 et 110.

<sup>90</sup> *Ibidem*, p. 127.

<sup>91</sup> *Ibidem*, pp. 133 et 134.

<sup>92</sup> *Ibidem*, p. 137.

<sup>93</sup> *Ibidem*, P. 138.

peu par le commandement grâce aux agents de renseignements injectés à l'avant. Ainsi l'ennemi était estimé, compte tenu de ses activités et de son déploiement, à un bataillon moins une compagnie sur l'axe Sakalezi-Nasondoye et avant l'assaut de Kolwezi, la jonction devait donc se réaliser à Kanzenze avec l'appui des éléments restés en profondeur vers Mutshatsha<sup>94</sup>.

Dilolo devait être reconquis, selon le délai escompté à la fin du mois de Mai 1977. Le 13 avril 1977 était le jour fixé pour l'engagement militaire (contre-offensive) ; donc c'était le jour-J. Tout ceci a été arrêté grâce aux renseignements à la disposition des autorités nationales de l'époque.

La France offrit la logistique et renforça les services de renseignements. Relativement à ce service, Alexandre le Comte de Marenches écrit : « dans cette opération au Shaba, le service a joué un rôle très important. Il y est arrivé seul et le premier »<sup>95</sup>. Les services français connaissaient bien le terrain et avaient des cartes détaillées de la région.

Le régime du Président Mobutu « avait longtemps survécu grâce au soutien logistico-informationnel (renseignements et moyens logistiques) dont il bénéficiait de la part de services secrets occidentaux, grâce à l'appui économique et aux interventions financières des milieux d'affaires spécialisés dans l'exploitation ou le commerce des matières premières sur base des contrats léonins ainsi que grâce à l'appui diplomatique de puissants lobbies politiques dans les milieux conservateurs occidentaux<sup>96</sup>.

---

<sup>94</sup> *Ibidem*, pp. 144 et 145.

<sup>95</sup> Ch. Ockrent et A. de Marenches, *op.cit.*, p. 171.

<sup>96</sup> Banyaku Luape, « Les virages et miracles de la diplomatie congolaise. Evolution et perspectives de la diplomatie congolaise » in *Le défis de la nouvelle République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, Etudes publiées par la Faculté d'Economie et Développement, Collection Afrique et Développement 14, 2003, p. 51.

## CONCLUSION

La démarcation entre la guerre et la paix devenant aujourd'hui tangentielle et nébuleuse, alors tout Etat, afin d'être en mesure de passer presque instantanément à la contre-offensive, mieux à la riposte et, au besoin d'attaquer dans l'ombre pour étouffer dans l'œuf toute velléité d'agression, doit disposer d'un dispositif de défense extrêmement puissant et mobile<sup>97</sup>. L'armée doit être capable d'assurer la paix totalement et de la manière la plus efficace, en tout temps, en toutes circonstances et contre toute forme d'agression. C'est pourquoi, l'armée doit être dotée d'un dispositif de défense qui soit véritablement à la dimension de son destin<sup>98</sup>.

Pour concrétiser ce qui précède, l'armée doit avoir un service de renseignements efficace. C'est pourquoi, la connaissance constitue un atout indéniable pour l'évaluation de la menace et la conduite des opérations, surtout sur les plans stratégique et tactique, en autorisant la constitution de bases de données indispensables à l'établissement du renseignement de documentation, la surveillance de leur évolution ainsi que l'élaboration des ordres de bataille, des dossiers de théâtre et d'objectifs<sup>99</sup>.

La défense est faite sur des données présentes. L'efficacité d'une défense nationale est principalement fonction de la connaissance de soi-même, de la connaissance de l'autre et l'évaluation correcte de l'environnement international. Les connaissances qu'il faut maîtriser de soi-même et de l'autre qui permettront l'évaluation correcte de l'environnement international sont relatives aux renseignements.

Les renseignements renvoient aux « informations filtrées, recoupées par une chaîne d'analyse minutieuse et d'interprétation soignée visant à y ressortir l'authenticité et la fiabilité pour le compte d'un destinataire public ou privé distinct en vue d'une éventuelle action à entreprendre »<sup>100</sup>. Ainsi, l'activité de renseignements est un « processus par lequel des informations spécifiques importantes pour la sécurité nationale sont demandées, collectées, analysées et fournies »<sup>101</sup>.

Pour avoir négligé les renseignements, la République Démocratique du Congo a vu ses territoires être envahis par les éléments des troupes d'agression venus d'Angola. C'est aussi grâce aux renseignements que les forces armées de la République Démocratique du Congo avaient repoussé les envahisseurs après 90 jours.

---

<sup>97</sup> Likulia Bolongo (gén.), art. cit., p. 305.

<sup>98</sup> *Ibidem*, p. 303.

<sup>99</sup> M. Brouchier (Commandant), art. cit., p. 55.

<sup>100</sup> J.-L. Kitima Kasendwe Amundala, *Politique extérieure de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, s.e., p. 36.

<sup>101</sup> M. Lowenthal, *Intelligence, from Secrets to Policy*, C.Q. Press, 2005 (3e ed), cité par Ph. Hayez, « Le renseignement, facteur de puissance » in *Annuaire français de relations internationales*, volume IX, 2008, p. 520.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES

1. ALDER, Al. (présenté par), *Le Rapport de la CIA. Comment sera le monde en 2020 ?*, Paris, s.e., 2005, 269 p.
2. BAUD, J., *Encyclopédie du renseignement et des services secrets*, Panazol, Lavauzelle, 2002, 741 p.
3. CORNU, G. (sous la direction de), *Vocabulaire juridique*, 8<sup>ème</sup> édition (5<sup>ème</sup> tirage), Paris, Quadriga/Presses Universitaires de France, 2010, 986 p.
4. DENNY, B. C., *La politique étrangère américaine ou l'obligation de cohérence*, Paris, Economica, 1988, 189 p.
5. DEPARTEMENT DE LA DEFENSE NATIONALE (ETAT-MAJOR GENERAL DES FORCES ARMEES ZAIROISES), *Mobutu et la guerre de « quatre-vingts jours »*, Tournai, les presses de l'imprimerie Casterman, 1978, 418 p.
6. DUNGIA, E., *Mobutu et l'argent du Zaïre. Les révélations d'un diplomate ex-agent des Services Secrets*, Paris, L'Harmattan, 1992, 215 p.
7. EDWARDS, G. C. et SHARKANSKY, I., *Les politiques publiques. Elaboration et mise en œuvre*, Paris, les éditions d'organisation, 1981, Collection Tendance Actuelles, 278 p.
8. GAZANO, A., *L'essentiel des Relations internationales*, 8<sup>e</sup> édition, Issy-les-Moulineaux, Gualino éditeur/Lexteson éditions, 2015, Collection Les carrés, 148 p.
9. GOURNAY, B., *L'Administration*, quatrième édition, Paris, Presses Universitaires de France, 1972, Collection que sais-je?, 127 p.
10. GUINCHAT, Cl. Et MENOUE, M., *Sciences et techniques de l'information et de la documentation. Introduction générale*, deuxième édition (revue et augmentée par BLANQUET, M.-Fr.), Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1990, 543 p.
11. HIMELFARB, H., *Le vocabulaire de la guerre et de la paix*, s.l., Editions Belin, 2004, Collection Le français retrouvé, 302 p.
12. ILUNGA SHAMANGA (gén.), *La chute de Mobutu et l'effondrement de son armée*, s.l.e., 1998, 246 p.
13. JEUGE-MAYNART, I., *Le petit Larousse illustré 2011*, Paris, Larousse, 2010, 1874 p.
14. JURICONGO, *Les Constitutions de la République Démocratique du Congo. De 1908 à 2011*, Kinshasa, Edition Juricongo, 2011, collection Juridoc, 284 p.
15. KIDINDA SHANDUNGO, *Principes généraux de management*, Kinshasa, Centre de Recherche de l'Université Pédagogique Nationale (CERUP), 2006, 164 p.
16. KITIMA KASENDWE AMUNDALA, J.-L., *Politique extérieure de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, s.e., 2020, p. 64.

17. MVIOKI BABUTANA, *Administration et développement*, Kinshasa, 2005, inédit
18. NSAMAN – O-LUTU, O. (avec la collaboration de ATSHWEL – OKEL, G.), *Comprendre le Management, Culture, Principes, Outils et Contingence*, Kinshasa, CAPM (Chaire d'Administration Publique et Management), 2007, 319 p.
19. OCKRENT, Ch. et DE MARENCHES, A., *Dans le secret des princes*, Paris, Editions Stock, 1986, 343 p.
20. ROBERT, P. (sous la direction de), *Le nouveau Petit Robert de langue française 2009* (texte remanié et amplifié sous la direction de Josette REY-DELOVE et Alain REY), Paris, Le Robert, 2009, 2837 p.
21. ROBINS, S., DECENZO, D. et MOON, H., *Management. L'essentiel des concepts et des pratiques*, 6<sup>ème</sup> édition, Paris, Nouveaux Horizons, 2009, 523 p.
22. SMOUTS, M.-C., BATTISTELLA, D. et VENNESSON, P., *Dictionnaire des relations internationales. Approches, Concepts, Doctrines*, Paris, Dalloz, 2003, 506 p.

## II. ARTICLES

1. ARBOIT, G. et MATHIEN, M., « Médias et exploitation politique des services de renseignement », in *Annuaire Français de Relations Internationales* (AFRI), éd. Bruylant, Bruxelles, 2005, pp. 955-967.
2. BANYAKU LUAPE, « Les virages et miracles de la diplomatie congolaise. Evolution et perspectives de la diplomatie congolaise », in *Le défis de la nouvelle République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, Etudes publiées par la Faculté d'Economie et Développement, Collection Afrique et Développement 14, 2003, pp. 51-59.
3. BRONCHER, M. (commandant), « l'avenir de l'infosphère : un développement annoncé par l'informatique et l'image », in *Armées aujourd'hui (le renseignement et l'armée de l'air)*, n° 211, Paris, juin 1996, pp. 54-55.
4. FORCADE, O., « Renseignement et relations internationales en 2015 », in *Annuaire français de relations internationales*, Volume XVII, 2016, pp. 131-134.
5. HAYEZ, Ph., « Le renseignement, facteur de puissance », in *Annuaire français de relations internationales*, volume IX, 2008, pp. 519-535.
6. LIKULIA BOLONGO (Général), « Réalisations et performances des forces armées zaïroises en vingt ans de révolution », in *Mélanges pour une révolution* (sous la direction de SAKOMBI INONGO), Kinshasa, Editions Lokole, 1987, pp. 293-307.
7. MVIOKI BABUTANA, J., « De l'ingérence humanitaire dans le Droit International » in *Monuc magazine*, n°17, 2005, pp. 20-21.



8. MVIOKI BABUTANA, J., « Le rôle des organisations non gouvernementales dans la protection des droits de l'homme », in *Droits de l'Homme et Droit International Humanitaire. Séminaire de Formation. Cinquantenaire de la DUDH. 18 novembre -10 décembre 1998*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 1999, pp. 261-276.
9. SAILLARD, J.-L. (lieutenant-colonel), « Prévenir, c'est déjà défendre : l'évaluation des menaces et des risques », in *Armées aujourd'hui (le renseignement et l'armée de l'air)*, n° 211, Paris, juin 1996, pp. 52-54.

### III. SITES INTERNET

1. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Renseignement> (consulté le 05 septembre 2016 à 13 : 03).
2. <https://www.slate.fr/story/102861/11-juin-1985-echange-espions-guerre-froide> (consulté le 14 décembre 2020 à 09 : 54).